



Application/portée d'un brevet

Par **Coach**, le **07/06/2011** à **10:32**

Bonjour,

J'ai une question à propos de l'application d'un brevet ou plutôt de sa portée. Pour faire simple, je vais prendre un exemple : si l'on considère les revendications suivantes d'un brevet :

1. Porte s'ouvrant dans les deux sens
2. Porte selon la revendication 1 et dégonflable
3. Porte selon la revendication 2 et en bois exotique

Est-ce que, si je fabrique une porte en bois exotique dégonflable mais qui ne s'ouvre pas dans les deux sens, je tombe sous le coup de ce brevet ? Pour moi, non puisque les revendications 2 et 3 dépendent de la première.

Merci d'avance.

Coach.

Par **bureauph**, le **03/12/2011** à **14:12**

je vous conseille de regarder le site suivant sur les brevets :

<http://www.brevetsenligne.com>